Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 35 (1988)

Heft: 4

Artikel: Les discrets secouristes sous les feux de la rampe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367567

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'Alliance suisse des samaritains célèbre en 1988 son 100° anniversaire



Les discrets secouristes sous les feux de la rampe

Les samaritains n'ont pas pour habitude de se placer sur l'avant de la scène. Leur aide est quotidienne et ils agissent sans bruit. Ceci va changer avec le 100° anniversaire de l'Alliance suisse des sa-maritains (ASS), l'organisation faîtière des 1365 sections de samaritains. A travers les diverses manifestations qui émailleront cet anniversaire, les samaritains rechercheront un contact avec la population, les autorités et les organisations poursuivant des buts apparentés.

Cette intensification des contacts avec le public n'est que l'un des objectifs que s'est assignés l'Alliance des samaritains dans le cadre de son 100e anniversaire. Toutes ces manifestations et initiatives doivent également permettre de renforcer la conscience, l'identité et l'engagement de ses quelque 55000 membres actifs. L'Alliance des samaritains veut en outre profiter de cette année de jubilé 1988 pour approfondir sa réflexion et définir ses objectifs pour l'avenir. Par ailleurs, l'ASS espère également que cet anniversaire entraînera de nouvelles adhésions.

Manifestations du jubilé

La réflexion et l'avenir – la révision de la doctrine de l'ASS et la préparation d'innovations concrètes – sont les sujets de la première grande manifesta-tion de l'ASS en l'année du jubilé 1988. 250 collaborateurs de l'ASS ainsi que spécialistes participeront congrès des samaritains qui aura lieu du 22 au 24 avril à Weggis.

A la Pentecôte (20 au 23 mai) les groupes Help (organisation des jeunes dans l'ASS) inviteront au Camp Help international de Bülach. Des jeunes de 20 pays européens y participeront.

La cérémonie solennelle du jubilé est prévue dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'ASS les 25 et 26 juin à laquelle seront réunis le Comité central, 1365 présidents de sections de samaritains et un grand nombre d'invités. Pendant la journée des samaritains, le 11 septembre à Olten, 1500 samaritains prendront part au concours samaritain traditionnel. Pour tous les autres samaritains cette manifestation sera la journée de rencontre au secrétariat central.

Dans le cadre de l'action «Présentation des sections de samaritains» toutes les sections réaliseront une manifestation pour le public dans le courant de l'année 1988. Elles présenteront leurs activités tout en cherchant à recruter de nouveaux membres.

Toutes les photographies: ASS



L'Alliance suisse des samaritains en peu de mots

Alliance suisse des samaritains (ASS) Adresse Martin-Disteli-Strasse 27, 4601 Olten Téléphone 062 26 18 18 Forme Organisme privé (association)

Position Membre corporatif de la Croix-Rouge suisse

Fondation 1888 (à Aarau)

Président central Enrico Franchini, commandant de corps e.r.

Secrétaire général Dr Theo Heimgartner Comité central

Enrico Franchini, président central, Aarau Gabrielle Baumgartner, vice-présidente, Vevey

Hubert Bucher, Berne

Roland Collaud, Muraz-Collombey

Felix Etzensperger, Sirnach Ursula Gast, Sursee Jacques Grand, Orbe Peter Hirter, Laufenburg Jakob Küng, Glaris Gastone Medolago, Besazio

Dr Theo Pfammatter, Naters Robert Rimensberger, Gossau Daniel Wartenweiler, Wetzikon Edmund Ziegler, Tann

Josiane Zmijewski, Lausanne

Structure de Les 1365 sections de samaritains et leurs associations cantonales sont membres actifs de l'Alliance suisse des samaritains. Les secl'association

tions de samaritains ont 57 000 membres actifs.

L'ASS œuvre afin que tous les blessés ou toutes les personnes qui tombent malades reçoivent les premiers soins appropriés et que

toute personne souffrant physiquement ou psychiquement obtienne assistance. Elle soutient les mesures qui ont pour but de conserver la

santé et de prévenir les accidents.

L'Alliance suisse des samaritains soutient les sections au moyen de Activité mesures générales. Elle coordonne et développe l'activité des associations cantonales. Elle élabore l'ensemble du programme de formation et organise la formation des cadres. Elle entretient au plan

national les contacts avec les autorités et les responsables privés du

service sanitaire.

permanente

Formation

Perfectionnement

Finances

La section de samaritains enseigne à la population de son rayon d'action les premiers secours et les soins aux malades à domicile. Elle atteint annuellement environ 120000 participants. La section organise l'intervention de ses membres actifs et est responsable de leur formation et leur perfectionnement. Postes samaritains temporaires et permanents, dépôts d'objets sanitaires, transports de patients et de blessés, séances de prise de sang et services sociaux ainsi que la collaboration au service sanitaire coordonné (SSC) sont

les principales activités des sections de samaritains. L'organisation offre au plan national des cours de samaritains d'entreprises et conseille les services sanitaires des entreprises.

Plus de 200 candidat(e)s acquièrent chaque année la formation de moniteur samaritain dans un cours de 14 jours. Les 3600 moniteurs samaritains, 200 instructeurs, 50 instructeurs-chefs et 65 instructeurs administratifs suivent régulièrement des cours de formation

Les dépenses annuelles de l'Alliance des samaritains se montent à 5,2 millions de francs. 40% des recettes proviennent des propres prestations, 37 % de la collecte des samaritains. Le reste provient de

donateurs (9%), produit de l'intérêt (7%), don de la fête nationale/ CRS (4%), cotisations des membres (3%), subventions de la Confédération (4%).

47% des dépenses vont à la formation, 20% à la publicité et l'information, 14 % à la direction générale, 12 % aux prestations aux membres et 7 % aux investissements.

